



## AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES 2021-2024



### « Les XLVI (46<sup>ème</sup>) 24 Heures du Der » – Grade : 5C

Du Samedi 18 Mai au Dimanche 19 Mai 2024

Organisée par le Cercle Nautique des Amis du Der  
Lac du Der Port de Nuisement

**Préambule :** Cette régata compte pour le Challenge du Lac du Der 2024

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV 2021-2024)*,
- 1.2 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2024,
- 1.3 Le règlement du Challenge du Lac,
- 1.4 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.5 Le présent Avis de Course,
- 1.6 Les Instructions de Course Type habitable,
- 1.7 Les annexes aux Instructions de course,

#### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les voiliers habitables monocoques des classes **A\***, **B**, **C**, **D**, **L\***, **R\*** équipés de filières avec l'équipement obligatoire pour la navigation de nuit, une VHF et l'armement de sécurité.

*\* Pour des raisons de sécurité, les bateaux de la série, micro-Proto, micro-régata et micro-croiseurs ainsi que les L et R sans filières ne sont pas autorisés à participer à la régata des 24 Heures du Der.*

*Une vérification de l'équipement de sécurité sera faite sur chaque bateau avant le départ.*

2.2 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FF Voile, doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence F.F. Voile ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- Tous les bateaux seront en conformité avec la carte d'identité Osiris et pour une **navigation de nuit**.

#### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **25€** pour toutes les classes.

#### 4. PROGRAMME

- **Le Samedi 18 Mai** - de 9H00 à 14H30 Inscriptions - 15H00 Briefing obligatoire - **Départ 16 Heures 00**.
- **Le Dimanche 19 Mai** - Arrivée vers 11H00 - Apéro, repas tirer du panier au port du C.N.A.Der et remise des prix à la suite vers 15H30.

#### 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées au tableau officiel et les annexes seront distribuées lors de l'inscription.

#### 6. LES PARCOURS

Le parcours sera de type "côtier" **avec navigation de nuit**. Définition dans les annexes aux instructions de course.

#### 7. CLASSEMENT

- Le nombre maximum de courses à courir est de 2.
- Un minimum de 1 course est nécessaire pour valider l'épreuve.
- Application du système temps sur temps avec application du CVL.
- Regroupement en filières si 5 bateaux mini : HN1 (A-B) HN2 (C-D) HN3 (L-R) suivant règlement de Challenge du Lac 2024.
- Classement du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> non-régatier
- Classement régatier
- Vainqueur des 24 Heures du Der 2024, le 1<sup>er</sup> au classement général toutes classes confondues et licencier dans la LVGE.

#### 8. PRIX

Une coupe sera remise au premier de chaque classe comportant un minimum de 5 partants.

#### 9. DECISION DE COURIR

*La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.*

*En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).*

#### 10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Cercle Nautique des Amis du Der  
Port de Nuisement  
51290 Sainte Marie du Lac  
Tél. 03.26.72.60.74 ou 06.27.23.04.85  
Site : <http://www.cnader-asso.org/>  
E-mail : [cnader.ecole@orange.fr](mailto:cnader.ecole@orange.fr)